

Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'APE du Collège de Staël **du 26 avril 2016 à 19h00**

Présents : L'ensemble des membres du comité de l'APE de Staël, ainsi que 11 parents d'élèves ayant répondu à l'invitation.

Pour rappel

L'Association des Parents d'Elèves (APE) a démarré ses activités à la rentrée 2014. C'est donc la première Assemblée Générale de l'APE du Collège de Staël et également la dernière sous cette même appellation. En effet, notre association changera de nom pour prendre en compte non seulement le collège mais également l'école de culture général de Mme de Staël à la prochaine rentrée scolaire.

1. Rapport d'activités durant l'année

En sus de ses séances régulières (6 par année), le Comité a tenu trois séances avec M. Lorétan, dont la disponibilité est très appréciée par le Comité.

Le thème le plus souvent discuté par le Comité est celui de l'harmonisation souhaitable, dans une certaine mesure, de certaines pratiques et exigences au sein d'un même établissement et entre établissements. Supports de cours, types et fréquences d'évaluation, exigences entre maîtres d'une même matière, etc. Cela au nom de l'équité de traitement pour les élèves.

L'APE a soutenu et contribué à la journée d'orientation organisée pour les élèves de 4ème année, dont l'objectif est de proposer des rencontres avec des professionnels témoignant de leur expérience et parcours. Initiative très appréciée des élèves, qui devrait être reconduite en 2017-2018.

Suite au danger potentiel que représente la vétusté de certaines installations, un courrier au nom de l'APE a été envoyé au service compétent au sein du Département des Finances enjoignant de respecter les engagements et les délais indiqués pour entamer et finaliser les travaux de réfection prévus.

L'APE s'engage de façon importante au sein de la FAPPO (Fédération des Associations de Parents d'élèves du Post-obligatoire), convaincue que cette organisation faitière doit et peut jouer un rôle important de relais et de formalisation des sujets communs aux établissements du post-obligatoire genevois auprès de différents interlocuteurs institutionnels (Conseillère d'Etat en charge du DIP, direction du post-obligatoire II, etc.).

2. Rapport de notre trésorière et adhérents

A ce jour, les avoirs de notre association sont de 5'184,50. Le total de nos dépenses est de 2'257,50. Ces dépenses sont principalement dues aux postes suivants :

- les prix décernés (total 700 pour l'année 2014 et 2015)
- frais du compte CCP (368,90)
- frais convocation à l'AG (CHF 658)
- achat de deux micro-ondes offerts pour la cantine (CHF 315).
- Les recettes se montent à 7'712,50. Nous avons reçu la somme de CHF 3'411 de l'ancienne APE et le reste des recettes sont les cotisations de nos membres. Notre APE se compose de 98 adhérents.

3. Le comité

Deux membres du comité sont démissionnaires (Mmes Christine Martinez-Monet ainsi que Isabella Jacquier-Borella). Nous les remercions pour leur contribution au sein de notre APE. Un nouveau membre se joindra à notre comité (Mme Haiyan Hu) lors de notre prochaine réunion. Tous les autres membres restent au Comité, les co-présidents ainsi que la trésorière sont reconduits dans leur fonction.

4. Rencontre avec le directeur du Collège M. Jean-Didier Lorétan et M. Jean-Pierre Cattin, directeur du Service de l'orientation scolaire et professionnelle.

Monsieur Lorétan répond aux différentes questions soulevées par le comité et les participants sur l'année en cours. M. Cattin expose les principaux enjeux de l'orientation professionnelle en postobligatoire à Genève. Un débat très intéressant s'en suit, mettant en exergue notamment les divergences de vues sur le sujet au niveau de la maturité gymnasiale.

5. FAPPO

L'AG de la FAPPO est fixée au 13 septembre 2016, l'actuelle présidente s'annonçant potentiellement démissionnaire.

6. Dates des prochains comités

Notre prochain comité est fixé au 21 septembre 2016.

7. Divers

La fin de l'année approchant, nous devons consulter les travaux de maturité afin de décerner les Prix de l'APE.

Fin de l'Assemblée Générale, nous invitons les personnes présentes à partager un apéritif.

Pour l'APE
Fabrice Puntel
Le 20 mai 2016